

- <https://www.francebleu.fr/infos/meteo/orne-la-suspension-des-transport-scolaires-recond...>
- De
- 3 min read

Orne: la suspension des transports scolaires reconduite jeudi 18 janvier 2024 - France Bleu

L'épisode de précipitations pluviaux-neigeuse qui a débuté mardi 16 janvier doit perdurer jusqu'à jeudi en fin de journée. Météo-France place le département de l'Orne en vigilance météorologique jaune jusqu'à 16h ce mercredi **puis orange à partir de 17h et jusqu'à 5h jeudi pour le phénomène "neige verglas"**. Concernant le phénomène "pluie-inondations", la vigilance météorologique orange devrait durer jusqu'à 18h.



Le centre opérationnel départemental (COD), cellule de crise à la préfecture, est activé depuis mardi soir pour coordonner les opérations de prévention et de secours éventuelles. S'agissant des mesures de prévention prises pour la vigilance "neige-verglas", l'interdiction de circulation des poids-lourds sur les routes du département levée ce mercredi matin sera reconduite jeudi 18 janvier pour la journée. Les chauffeurs et usagers de la route restent appelés à la plus grande attention compte tenu de conditions de circulation qui peuvent être localement délicates.

S'agissant des poids-lourds, en concertation avec la zone de défense et les départements voisins, la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes est de nouveau interdite de 18h ce mercredi soir à 12h jeudi sur l'ensemble des routes du département. Compte tenu des interdictions de circulations, notamment sur les réseaux nationaux (RN12, A28 et A88), l'aire du Mesnil-Haton sera ouverte pour stocker les poids lourds. Les usagers de la route sont invités à la plus grande prudence, à surveiller leur vitesse et à adapter leur distance de sécurité.

L'Orne placé en vigilance orange "pluie inondation"

S'agissant des mesures prises pour les vigilances "pluie-inondation" et "crues", le département de l'Orne a par ailleurs été placé en vigilance orange. Des cumuls allant de 30 à 50 mm sont attendus sur le département au cours de cette journée de mercredi, localement jusqu'à 60 mm. Le nord et l'ouest du département (Bocage) sont particulièrement concernés. Ces précipitations pluvieuses-neigeuses sont susceptibles d'engendrer **des débordements des cours d'eau**. À Alençon, le pic de crue est susceptible d'atteindre une hauteur de 1,30m à 1,50m entre la fin de journée de jeudi 18 janvier et le début de matinée du 19 janvier.

Les populations situées dans les secteurs à risques sont invitées à prendre des mesures préventives (mise en sécurité des biens). S'agissant du Noireau, de l'Orne amont, de l'Huisne et de la Risle, les pics de crues attendus pourront également conduire localement à des débordements. Les sapeurs-pompiers sont mobilisés pour réaliser les reconnaissances sur le terrain. Chacun est appelé à la vigilance et à suivre l'évolution de la situation notamment à proximité des cours d'eau.

Les services et partenaires restent mobilisés pour suivre l'évolution de la situation et prendre, le plus en amont possible, les mesures et actions qui s'imposent. Le préfet de l'Orne remercie l'ensemble des services et acteurs impliqués dans le suivi de cet épisode météorologique et **appelle la population à rester vigilante** et à suivre les conseils de comportement suivants

- Limitez et reportez, dans la mesure du possible, vos déplacements
- Si vous devez prendre la route, munissez-vous d'équipements spéciaux et emportez des vivres et couvertures
- Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place
- Allumez vos feux de croisement ou de brouillard
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes
- Restez informé auprès des sources institutionnelles
- Si vous en utilisez, installez les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison et n'utilisez pas les chauffages à combustion en continu